

Réf: Dossier N° : 55892

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « HUXLEY INTERNATIONAL COTE D'IVOIRE »

**Siège social : ABIDJAN - PLATEAU RUE DU COMMERCE PRES DE
LA PHARMACIE DU COMMERCE, 01 BP 6079 ABIDJAN 01**

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 04 Oct. 2018 reçus par Me KOUAME KOFFI ATHANASE, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 22 Oct. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « HUXLEY INTERNATIONAL COTE D'IVOIRE » .

Objet: l'achat, l'usinage et l'exportation de noix de cajou ; la prise de participation en tous pays et sous quelque forme que ce soit, dans toute (s) entreprise (s) ou société (s), dont les activités ou l'industrie serait similaire à celles de la présente société ou de nature à en favoriser le développement et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus définis, susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement, le tout tant pour elle-même que pour le compte des tiers.

Capital social: 10 000 000 F CFA divisé en Mille (1.000) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1.000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - PLATEAU RUE DU COMMERCE PRES DE LA PHARMACIE DU COMMERCE, 01 BP 6079 ABIDJAN 01

COGERANT: Monsieur MANAPURAM PRABHAKARA RAO. Monsieur PENNERU CHAMUNDESWARA SATYANARAYANA.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-27727 du 23/10/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°24917 du 23/10/2018

Pour Avis

Le CEPICI

